

Programme du PBD Suisse 2015-2019

Septembre 2015



Parti Bourgeois-
Démocratique Suisse

Table des matières

Remarques préliminaires
Succès du PBD de 2011 à 2015

1. La Suisse et l'Europe
2. Energie/Environnement
3. Contrat des générations
4. Société libérale
5. Aménagement du territoire
6. Sécurité
7. Formation
8. Politique extérieure
9. Femmes et jeunes
10. Finances
11. Santé
12. Démocratie et Etat de droit
13. Politique migratoire
14. Economie
15. Mobilité

Remarques préliminaires

Le programme ci-joint n'a volontairement pas pour objectif de donner des réponses à toutes les questions politiques.

Nous nous concentrons sur des principes généraux accompagnés de commentaires et d'approfondissements succincts.

En complément de ces principes, le PBD présente cas par cas dans le cadre de papiers de positions, comment il entend résoudre des problématiques actuelles des différents domaines politiques.

Succès du PBD de 2011 à 2015

- **Sortie ordonnée du nucléaire**

Au printemps 2011, le PBD a été le premier parti bourgeois à l'exiger et il soutient sans conditions le [tournant énergétique](#) et la taxe d'incitation sur l'énergie. Lors des débats du Conseil national sur la [stratégie énergétique 2050](#) durant la session d'hiver 2014, le PBD a pu faire passer sa demande de système bonus/malus et placer des repères décisifs avec le centre constructif tout au long des débats.

- **Echange automatique des informations/ place financière propre**

Le PBD a été le premier parti bourgeois à demander en 2012 déjà [l'échange automatique d'informations](#) selon les normes de l'OCDE.

- **Bilatérales / Mesures d'accompagnement / Pénurie de main-d'œuvre**

Longtemps avant le 9 février 2014 le PBD a à maintes reprises signaler et exiger qu'il fallait renforcer les [mesures d'accompagnement](#) et empoigner rapidement et efficacement la [pénurie de main-d'œuvre](#). Après l'acceptation de l'initiative sur l'immigration de masse, le PBD a été le premier parti à faire des [propositions concrètes de solutions](#) au Conseil fédéral. Propositions reprises au début de cette année par les associations économiques. Le PBD a été de plus le premier parti à vouloir ancrer la relation à l'Europe dans la Constitution.

- **Prévoyance 2020**

Le PBD a été le premier parti à demander en 2011 un [frein à l'endettement](#) pour l'AVS et l'AI. De plus, le PBD a soumis un paquet de solutions pour [une prévoyance sûre](#) également pour les générations à venir. Ce paquet contient notamment l'indexation des rentes sur l'espérance de vie. De plus le PBD a présenté début septembre 2015 son [projet intergénérationnel](#).

- **Efficacité féminine**

Le PBD s'engage sans relâche avec conséquence pour de meilleures [conditions-cadres](#) pour les mères actives. Le financement de [l'accueil extra-familial des enfants](#) a pu être poursuivi grâce au PBD.

- **Pour une fiscalité et des rentes indépendantes de l'état civil**

Le PBD a fait valoir cette exigence en automne 2011 déjà par le biais d'une [motion de groupe](#).

Votations fédérales :

En 2014, le PBD a, avec les Verts Libéraux, remporté le plus de votations populaires, devenant un précurseur.

1 La Suisse et l'Europe

Le rapport à l'UE est significatif pour notre pays à bien des égards. Le PBD soutient clairement et sans ambiguïtés la voie des bilatérales et la libre-circulation des personnes.

La Suisse fait partie de la famille des nations et des états européens. Les points communs culturels qui nous marquent en tant qu'européens sont nombreux: démocratie, droits de l'homme, état de droit, économie de marché sociale, valeurs chrétiennes fondamentales. Economiquement, la Suisse est très liée à cette Europe. Le destin de l'Europe revêt la plus grande importance pour notre destin. Indépendamment du fait que l'UE comme projet de l'Europe soit considérée comme bonne ou mauvaise, il est établi que la Suisse doit et veut entretenir des relations solides, pragmatiques et amicales avec l'UE, et ce dans son propre intérêt. Sur la durée, nous ne pouvons nous permettre un conflit permanent massif avec l'UE. Si nécessaire, l'UE pourrait vivre sans la Suisse, la Suisse sans l'Europe, probablement pas. Nos exportations et nos importations pour et depuis l'UE sont de la plus haute importance. Mais cette observation ne doit pas nous inciter à ne pas faire valoir nos intérêts avec force et confiance en nous. Notre politique européenne doit soutenir les efforts visant la stabilité économique et sociale du continent. Ceci est clairement dans l'intérêt de notre pays et de son autodétermination. La paix et la stabilité en Europe sont le prérequis et le fondement de notre propre développement libéral. Aux yeux du PBD, une adhésion à l'UE n'est pas un objectif de la politique extérieure helvétique. A ce jour et dans un proche avenir, les relations à l'UE sans adhésion, sont suffisamment modulables. Il convient de vérifier cette position en permanence. Le bien-être et les intérêts de notre population et de notre pays doivent ici être décisifs et non une position nationaliste bornée et idéologique. Pour toutes les problématiques qui se poseraient, nous voyons primièrement la coopération entre la Suisse et l'UE ainsi que le respect de nos intérêts, dans le cadre des accords bilatéraux. *(Voir aussi politique extérieure Point 8)*

2 Energie/Environnement

Le PBD soutient sans conditions le tournant énergétique. Des coûts tout juste acceptables, une acceptation défailante et la responsabilité due aux générations futures exigent une sortie ordonnée du nucléaire. A l'avenir aussi, la sécurité de l'approvisionnement dans le domaine de l'énergie revêt une importance essentielle. Le PBD accorde toute son attention à l'environnement. Que ce soit dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de la politique de l'énergie ou de la politique environnementale, les principes de causalité et les systèmes incitatifs doivent clairement prendre le pas sur les interventions étatiques directes. Les taxes d'incitation devront jouer un rôle important en tant qu'instrument d'économie de marché.

Par une sortie ordonnée de l'énergie nucléaire (exploitation des centrales nucléaires existantes, pas de nouvelles constructions) le PBD veut assurer l'approvisionnement et protéger les investissements consentis. En parallèle, la sortie du nucléaire est porteuse d'opportunités économiques de taille (potentiel d'innovation). L'efficacité énergétique doit être favorisée pour toutes les sources d'énergie. Dans le cadre de l'énergie-clé qu'est l'électricité, le PBD mise avant tout sur la grande hydraulique.

Les processus d'autorisation doivent être accélérés. Concernant la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050, le PBD mise surtout sur le système des taxes d'incitations. Celles-ci doivent être neutres du point de vue du budget et de la quote-part fiscale. Des mesures d'amortissement doivent être prévues pour les entreprises gourmandes en énergie. Un approvisionnement en énergie qui fonctionne bien revêt une importance décisive pour la Suisse. L'énergie, en particulier l'électricité, sont indissociables de notre vie. Les deux nous accompagnent à notre place de travail, dans notre appartement et durant nos loisirs. C'est pourquoi un approvisionnement en énergie suffisante, économe, plurielle et respectueuse de l'environnement représente la condition d'un développement prospère de l'économie. Nous soutenons aussi la stratégie énergétique du Conseil fédéral car il est temps de réduire la dépendance de notre pays des importations de pétrole. Un poids important doit être accordé au bénéfice économique de la production d'énergie dans le secteur des énergies renouvelables. Il faut accorder la marge de manœuvre nécessaire à la réalisation de projets innovateurs d'utilisation de sources énergétiques alternatives (solaire, vent, hydraulique, etc.) par des assouplissements adaptés des législations sur les constructions et la protection. La promotion de énergies renouvelables est une voie qui nous permet de maintenir la chaîne de création de valeur, en grande partie dans nos régions. Les matières premières énergétiques naturelles indigènes garantissent une grande disponibilité dans le pays même et un secteur supplémentaire de revenu.

Avec la promotion adéquate, les énergies renouvelables offrent un certain potentiel pour assurer l'approvisionnement énergétique sur le long terme. Priorité doit être accordée à la production indigène d'électricité. Appuyer l'approvisionnement en énergie sur des importations n'est pas souhaitable car dans cette approche les investissements et la chaîne de valeur seraient exportés et que lors de pénuries d'approvisionnement il faudrait s'attendre à des difficultés de livraison. La mise en œuvre du tournant énergétique est aussi la meilleure politique environnementale, particulièrement en ce qui concerne les émissions de CO₂. Nous identifions les changements des conditions environnementales provoqués par le réchauffement climatique. Nous reconnaissons la nécessité d'agir pour protéger notre environnement comme un investissement dans les générations futures.

3 Contrat des générations

Il convient de stabiliser financièrement la prévoyance afin que les générations futures puissent aussi en bénéficier. La compensation sociale et matérielle entre les générations revêt une haute importance pour notre société. L'évolution démographique exige nécessairement des réformes viables.

Nous voulons conserver le système des trois piliers qui a fait ses preuves. Par une création par étapes d'encouragement à travailler au-delà de la limite d'âge, par la suppression de conditions négatives pour l'engagement de travailleurs plus âgés et par des modèles de salaire, de travail et de temps partiel liés à l'âge, nous voulons nous engager pour des réformes dans ce sens. Le PBD veut conserver les éléments de base du système et leurs forces, à savoir le système de répartition et de la solidarité entre les groupes de revenus pour l'AVS, le système de capitalisation pour la LPP ainsi que le caractère obligatoire de l'assurance-maladie. Pour le financement de l'AVS et de la LPP il convient de refuser strictement une croissance supplémentaire de la charge salariale. En effet, celle-ci entrave la compétitivité internationale de notre économie. Le nombre de personnes touchant une rente augmente par rapport aux personnes exerçant une activité lucrative. Le besoin en moyens en résultant ne doit pas revenir à la seule charge des personnes exerçant une activité lucrative. En corrélant l'âge de la retraite et l'espérance de vie on peut tenir compte des réalités économiques. Le PBD veut tout faire pour concevoir avec équité, le contrat des générations d'une part et la répartition des charges sur l'Etat, l'économie, les actifs ainsi que les seniors, d'autre part. Les dépenses étatiques dans le domaine du social ne doivent plus augmenter par rapport au PIB. La prévoyance privée doit au contraire faire l'objet d'une promotion plus importante et durable.

4 Société libérale

Dans une société moderne aussi, un havre de sécurité dans la vie de chaque individu joue un rôle important. La famille est un tel chez-soi important. Le PBD ne veut expressément pas opposer les différentes formes de vie commune. Au contraire, il les accepte et les soutient toutes de la même façon.

Ce qui est décisif, c'est que les individus se sentent bien dans leurs plus petites cellules familiales, se comportent de manière solidaire, offrent aux enfants un havre de sécurité et leur transmettent des valeurs ainsi qu'un comportement social. Les enfants, et ainsi leurs cellules familiales, doivent bénéficier des meilleures conditions-cadres. L'Etat doit donc apporter ses contributions ciblées. Mais l'économie aussi doit permettre de plus en plus que les hommes et les femmes ayant des formes de vie moins traditionnelles puissent se consacrer aussi bien à leur tâches familiales qu'à leurs tâches professionnelles. Dans cet esprit, le PBD s'engage pour le renforcement et l'amélioration des situations de vie des familles et des enfants, en particulier pour des conditions-cadres optimales comme les horaires blocs, les écoles à horaire continu et l'accueil extra-familial. Une haute priorité doit toujours être accordée au bien de l'enfant. Le PBD veut un système fiscal et de rentes indépendant de l'état civil ainsi qu'un allègement approprié pour ceux qui s'occupent d'enfants. Etre libéral pour le PBD signifie aussi être social-libéral ; il respecte et protège les décisions prises individuellement et personnellement sur les formes de vie. Il n'appartient pas au législateur de favoriser ou de prêterit des orientations sexuelles.

5 Aménagement du territoire

Le PBD veut permettre un développement durable et ainsi contribuer à la conservation maximale des précieuses terres arables. L'aménagement du territoire doit garantir une densification conséquente des constructions, une meilleure exploitation de la substance construite et la réalisation d'un assouplissement de la législation sur les forêts. Une agriculture productrice durable doit apporter une contribution essentielle à l'entretien du paysage.

Le PBD s'engage pour une occupation décentralisée du territoire et propose pour cela d'adopter des mesures adéquates. Une force essentielle de la société suisse réside dans sa cohésion par-delà les différentes régions géographiques. Il convient de conserver ces valeurs. Une politique d'occupation décentralisée du territoire permet donc de garantir la pérennité de cette multitude des cultures et des traditions. Nous nous engageons pour le développement des régions périphériques en soutenant de façon ciblée les forces des espaces concernés. Ce faisant, nous veillons à une utilisation judicieuse des moyens. Par d'importantes infrastructures de base qui demeurent implantées de manière décentralisée, nous veillons à des centres régionaux dynamiques. La présence d'écoles et de centres de formation continue et professionnelle est primordiale. Au fil des réformes qui sont engagées depuis de nombreuses années, l'agriculture adapte ses structures et de très nombreuses exploitations agricoles ne sont plus utilisées à des fins de production. La législation sur l'aménagement du territoire doit être adaptée afin de permettre une reconversion rapide et non bureaucratique de cette substance bâtie. C'est à travers des mesures ciblées que nous améliorerons la compréhension et la cohésion entre les régions périphériques et les centres urbains.

6 Sécurité

Le PBD s'engage pour une politique de sécurité crédible. Il affirme son attachement au mandat populaire confié à l'armée. L'engagement des soldats selon les principes existants doit aussi être possible à l'avenir. La sécurité intérieure doit être renforcée par une collaboration clairement définie de tous les corps concernés, comme entre autres la police cantonale, la protection des frontières, les services de renseignement, la protection civile. La violence dans l'espace public et la criminalité doivent être combattus avec conséquence. Notre population et nos entreprises doivent aussi être protégées contre la cyber-criminalité.

Le PBD s'engage pour une armée performante dont le mandat est clairement défini: l'armée assure la défense de la Suisse et de sa population. Elle soutient les autorités civiles qui ne disposent pas de moyens suffisants et s'engage en faveur de l'encouragement international pour la paix.

Une attaque militaire paraît aujourd'hui peu probable mais elle ne peut pas être exclue pour l'avenir. L'armée doit donc être en mesure de réagir à une possible agression militaire. Cela signifie qu'elle doit être assurée de disposer des moyens financiers adéquats. Le soutien de l'armée aux autorités civiles suisses demeure une tâche subsidiaire, limitée dans le temps et liée aux grands événements. L'envoi de contingents de forces armées à l'étranger dans le cadre d'opérations de maintien de la paix doit être limité à l'Europe. La coopération est toujours le meilleur moyen de garantir la sécurité sur le territoire national, comme dans nos relations avec les autres pays. La Suisse doit activement participer à la coopération internationale dans tous les domaines de la sécurité extérieure et intérieure. Ceci dans le cadre de notre neutralité. Des efforts particuliers en matière de sécurité sont absolument prioritaires dans le domaine des réseaux numériques (Cyber, IT). Ils impliquent des ressources supplémentaires. L'adhésion à un pacte de défense est exclue. Notre système de milice doit être maintenu. Il garantit l'ancrage de l'armée parmi la population et le développement de bons échanges de savoir entre la société civile et l'armée.

Les citoyennes et les citoyens suisses doivent pouvoir évoluer dans l'espace public sans crainte jour et nuit. La sécurité publique est un pilier fondateur de la mission étatique. Elle incombe à la collectivité. Les actes et les comportements mettant en péril la sécurité publique doivent être empêchés. Les manifestations non autorisées ne sont pas tolérées et empêchées par les responsables politiques et la police. La violence et les dommages à la propriété dans l'espace public sont rigoureusement punis. Les personnes cagoulées seront dénoncées. Il convient d'étudier des interdictions de la mendicité. Qui dégrade l'espace public avec de la saleté, des ordures ou des graffitis doit prendre ses responsabilités. Nous sommes parfaitement conscients que ces demandes exigent davantage de policiers. Nous prenons nos responsabilités et sommes prêts à porter les conséquences financières.

Nous nous engageons également pour un droit pénal plus strict et plus conséquent. Actuellement son application se heurte de plus en plus souvent à des incompréhensions. Des mesures de durcissement sont particulièrement nécessaires dans le domaine des délits sexuels, surtout à l'encontre des mineurs.

7 Formation

Le PBD s'engage pour un système de formation au-dessus de la moyenne qui garantit l'égalité des chances pour tous. L'apprentissage obligatoire d'une seconde langue nationale au niveau primaire renforce la cohésion nationale. Le système de formation duale et la formation professionnelle supérieure doivent encore être renforcés; ils doivent principalement encourager la relève de la main-d'œuvre indigène et s'orienter sur les besoins de l'économie. La promotion de la relève scientifique indigène doit être renforcée ces prochaines années.

La formation est la matière première de la Suisse. Nous devons donc faire des efforts particuliers dans le domaine de l'éducation, de la formation, du développement et de la recherche. Dans ce cadre, il convient de se mesurer aux performances croissantes des autres peuples à travers le monde. La concurrence mondiale se jouera dans les domaines de l'éducation et de la capacité à innover. Nous pouvons être fiers du système d'éducation suisse qui est de plutôt bonne qualité, mais nous devons rester critiques. Nous devons veiller à ce que tous puissent bénéficier d'une bonne et solide éducation, également les plus faibles. Nous avons toutefois aussi besoin des élites, de ceux qui sont particulièrement doués et performants. Ceux-ci doivent être encouragés prioritairement; Dans le futur, ils ont une grande importance pour la prospérité de tout un peuple.

Il est juste d'être performant dans le domaine de l'éducation. Une harmonisation nationale des programmes au niveau primaire est indiquée: le Lehrplan21 constitue un fondement commun dans cette perspective. L'évolution de la société et une économie de plus en plus axée sur la répartition du travail, font que la communauté doit soutenir les parents dans la prise de leur responsabilité privée essentielle d'éducation et d'encouragement. Des structures de jour comme le repas de midi et l'encadrement parascolaire permettent aux parents de concilier le travail et la famille. Nous accordons une grande importance à la formation et à la formation continue des spécialistes en pédagogie. Ils méritent reconnaissance et doivent être soutenus dans leur quotidien professionnel par de bonnes conditions de travail. Le système dual de la formation professionnelle doit à l'avenir aussi être particulièrement encouragé et développé. Une attention particulière doit ainsi être accordée aux cadres moyens (formation professionnelle supérieure). L'Etat et l'économie doivent soutenir davantage certaines universités et hautes écoles spécialisées dans leur lutte avec la concurrence internationale. La combinaison état - privé est gagnante. Le PBD a une position critique sur la privatisation de l'enseignement primaire. L'école publique doit être renforcée par une concurrence interne. La mixité sociale à l'école primaire gagne en importance en termes de politique sociale et donc de politique étatique. Les écoles privées doivent pouvoir se développer au niveau primaire dans un cadre défini. Le PBD veut sciemment encourager les organismes privés au niveau secondaire II et dans le domaine tertiaire. La lutte contre l'illettrisme est très important pour le PBD : des mesures ciblées conduisant au succès doivent être prises.

8 Politique extérieure

Pour le PBD, politique extérieure signifie représentation des intérêts de notre pays et absolument pas poursuite d'objectifs idéologiques de la gauche ou de la droite nationaliste. Le PBD soutient un rôle actif de la Suisse au sein de l'ONU, de l'OCDE, de l'OSCE et d'autres organisations internationales. La Suisse doit rester neutre.

De très nombreux accords internationaux sont au service de notre sécurité. Ils garantissent notamment notre sécurité juridique (droit de commercer ; droits fondamentaux). Pour l'économie intérieure d'un petit pays disposant de peu de matières premières, comptant une population de taille modeste mais déployant ses activités économiques sur tout le globe, la politique extérieure revêt un grand intérêt et une grande utilité. Ainsi les activités de politique extérieure sont extrêmement importantes pour la Suisse, même si elles ne sont pas perçues comme « utiles » au prime abord. Une politique extérieure dotée d'une diplomatie de haut vol est garante de la défense des intérêts helvétiques, mais aussi le relais de notre esprit de solidarité à travers le monde ; une solidarité dont nous dépendons nous-mêmes dans une très grande mesure. Notre pays doit apporter une substantielle aide au développement. Dans de multiples domaines, à mesure que la globalisation développe ses effets, l'action extérieure de la Suisse sera de plus en plus déterminante. Les intérêts nationaux et internationaux sont toujours plus imbriqués et cette tendance s'accroît. C'est pour cette raison que dans l'intérêt de la population, le PBD veut accorder une attention particulière à notre politique extérieure. Avec le développement croissant de la science et de la technologie, les frontières nationales sont toujours plus perméables, qu'on le veuille ou non. La circulation de l'information (par exemple internet), la numérisation, la mobilité des capitaux ou les très grandes capacités de transport poussent les traditionnels états-nations à multiplier les coopérations. Pour ses propres intérêts, la Suisse est bien inspirée de s'engager ainsi à travers le monde, dans de nombreuses organisations et institutions. Naturellement, certaines organisations ne sont pas très efficaces et se perdent parfois dans des débats sans fin. Néanmoins, il ne faudrait pas pour autant sous-estimer le rôle primordial que jouent des organisations telles que l'ONU et celles qui lui sont rattachées (échange d'informations et d'idées ; connaissance des développements). Il est donc préférable de participer à la prise de décision, plutôt que de ne faire que comprendre ce que d'autres ont décidé. Une participation active nous permet non seulement de contribuer à la solution de problèmes internationaux, mais aussi de faire valoir en permanence les intérêts spécifiques de notre pays et de les défendre. La politique extérieure est toujours aussi la représentation des intérêts nationaux. Au-delà de l'idée humanitaire pour tous, réussir à empêcher ou du moins à rendre très difficiles des guerres grâce à la création de dépendances mutuelles, est aussi un bénéfice pour nous. Les accords de Schengen et ceux de Dublin renforcent notre sécurité. Une isolation dans le cadre de l'échange d'informations et de la coopération dans le domaine du travail de police européen serait à terme préjudiciable pour notre pays. La Suisse doit conserver sa neutralité militaire traditionnelle – telle que reconnue par la communauté internationale – et s'appuyer sur celle-ci afin d'engager une politique extérieure active.

9 Femmes et jeunes

Les femmes doivent être traitées à égalité avec les hommes pour l'obtention de mandats publics ou l'accession à des positions de cadre. C'est une exigence que nous entendons nous appliquer à nous même. Les intérêts et les demandes des jeunes sont importants. L'avenir est entre leurs mains. Ils doivent donc être associés aux processus de décision.

Le PBD veut encourager et promouvoir les femmes de manière ciblée. Il s'agit d'une obligation concrète que nous entendons mettre en pratique nous-mêmes afin d'assurer la présence de femmes dans toutes les instances et organisations représentatives du parti. Lorsque les chances de promouvoir une femme en vue d'accéder à des positions de cadre ou à un mandat public sont réunies, le PBD et ses représentantes et représentants doivent agir.

Nous rejetons toutefois clairement l'idée d'appliquer des quotas. Il nous paraît évident que le seul fait d'être une femme ne confère pas un droit pour accéder à une fonction; la qualification est le critère qui doit primer. Nous considérons toutefois qu'il n'y a pas assez de femmes dans des positions de responsabilité. Grâce à leurs parcours de vie, les femmes apportent des valeurs et des qualités différentes. Dans quelques années, à tous les niveaux possibles, une présence équilibrée des deux sexes dans un environnement social donné devrait être tout à fait normale. Ce sera pour le bien de tous. Malgré leur très bon niveau de qualification certaines femmes, pour diverses raisons, ne sont pas toujours prêtes à investir dans leurs carrières. Nous n'entendons pas les pousser ou les « forcer » mais plutôt les encourager. Un combat sans failles du PBD contre les inégalités salariales en fait partie. Ce n'est toutefois pas grâce à des prescriptions de l'Etat que nous pourrions traduire cette démarche mais plutôt en menant un travail de conviction et des actes concrets. Le PBD entend appliquer ces exigences politiques à lui-même et est disposé à être jugé sur les résultats qu'il aura atteints.

Les jeunes citoyennes et citoyens seront la colonne vertébrale de notre société dans le futur. L'appréciation des problèmes politiques que nous leur transmettons aujourd'hui aura des influences sur leurs comportements de demain. Auprès des jeunes qui s'engagent sous la bannière du PBD, nous formulons le pari de promouvoir une politique qui s'appuie sur la responsabilité personnelle, comme sur le respect des idées des autres. Une idéologie qui aurait pour ambition de tout déléguer à l'Etat est tout aussi condamnable qu'une politique d'exclusion et d'intolérance. La jeune génération doit porter une charge sociale de plus en plus lourde. Pour préserver le contrat entre les générations, les jeunes doivent donc être sensibilisés sur les tâches qu'ils doivent accomplir. Parallèlement, la société doit veiller à ne pas léguer aux générations futures de trop lourdes charges sociales. Il convient donc de trouver des mécanismes de financement qui soulagent les jeunes et plus particulièrement les jeunes familles – aussi dans le domaine des charges sociales.

10 Finances

Les pouvoirs publics doivent gérer leur budget de manière économe et se tenir à des règles strictes. Quote-part fiscale et quote-part d'état ne doivent plus augmenter. Le PBD combat systématiquement l'introduction de nouvelles taxes et de nouveaux impôts.

Le bien-être de la population d'un pays est le reflet de son économie. Pour prospérer, notre économie a besoin d'un cadre financier stable, accompagné de services publics de qualité et de taux d'imposition modérés. L'Etat doit ainsi rester à la fois peu bureaucratique et performant. L'évolution de notre démographie va toutefois grever les assurances sociales et les budgets publics de manière croissante. Parallèlement, la concurrence nationale et internationale exige que l'Etat crée des marges de manœuvres permettant de réagir aux nouvelles évolutions. Il s'agit principalement d'investir de manière ciblée dans des domaines-clés de la politique d'avenir, tels que la formation, la recherche, les transports, l'environnement ou la sécurité. Seules des finances publiques saines sont en mesure de faire face aux multiples défis sans pour autant charger les générations futures par une accumulation de dettes. La réduction du niveau d'endettement des cantons et de la Confédération doit donc être systématiquement poursuivie. Une telle politique renforce la confiance et le désir des citoyennes et des citoyens, comme des entreprises d'investir dans leur place économique. Les dettes d'aujourd'hui sont les impôts de demain. A terme, la prospérité de notre pays est menacée si nous finançons des dépenses sans disposer de recettes qui le permettent. Pour les générations futures, un niveau d'endettement exagérément élevé est antisocial.

11 Santé

La politique de la santé garantit les soins de base pour tous et encourage la médecine de pointe. Il convient de créer des conditions-cadres pour une concurrence entre les prestataires privés et publics.

Tous les assurés doivent bénéficier d'une couverture de base pour la médecine ambulatoire et stationnaire. Nous exigeons des conditions-cadres permettant de soutenir une médecine de famille incontournable et de qualité élevée. Les médecins de famille jouent un rôle essentiel dans la couverture de base ; c'est pourquoi leur rôle doit être renforcé. L'introduction de critères de qualité et de coûts adaptés permet la prise de décisions structurelles objectivement fondées dans le domaine des hôpitaux publics et privés. Elle offre en outre une transparence accrue aux citoyennes et aux citoyens. Nous soutenons les développements de la médecine de pointe en étant conscients que des critères éthiques clairs doivent être définis. Pour des raisons de qualité et de coûts, nous estimons important de développer le réseau des hôpitaux et cliniques universitaires en Suisse et dans les pays limitrophes et de concentrer les offres hautement spécialisées sur un nombre plus réduit de sites. Les soins délivrés dans les hôpitaux, dans les maisons de retraite, comme à domicile (spitex), exigent à l'avenir davantage de ressources en personnel. Nous attachons donc une importance particulière au développement des professions qui délivrent des soins de base.

12 Démocratie et Etat de droit

Pour le PBD démocratie et état de droit sont indissociables. Dans de nombreux pays, l'évolution nous montre que la démocratie souffre de l'absence d'un état de droit et de la séparation des pouvoirs y-relative

Notre état de droit est garant de l'application de volonté populaire et de la protection des droits des citoyennes et des citoyens. Nous nous engageons pour le bon fonctionnement de notre état de droit et pour le renforcement des principes sur lesquels il se fonde. Dans une démocratie libérale, l'Etat de droit doit garantir la sécurité pour tous. La présence de zones de non-droit n'est pas admissible. En plus des dangers qu'elle génère pour l'intégrité des citoyens, l'insécurité déstabilise notre démocratie, car les citoyens qui sont victimes d'incivilités perdent confiance dans les autorités. Le PBD entend donc s'engager avec fermeté afin de garantir la sécurité et la liberté. Nous voulons une administration perforante au service des citoyennes et des citoyens. Dans une démocratie, l'état de droit garantit à ses citoyennes et citoyens un pouvoir de participation étendu. L'Etat doit assurer le respect la volonté populaire. Le PBD exige donc du politique et de l'administration un respect aigu des décisions populaires et un devoir d'objectivité très strict. La séparation des pouvoirs judiciaire, législatif et exécutif garantit le bon fonctionnement de notre démocratie. Toutes les parties sont tenues de respecter scrupuleusement la séparation des pouvoirs. Les jugements des tribunaux doivent être respectés. Les droits de l'homme sont des droits fondamentaux pour tous les humains. Les frontières nationales n'ont ici aucun sens. La Suisse doit manifester clairement son attachement à la CEDH et s'engager activement pour elle. *(Voir aussi point 6 Sécurité)*

13 Politique migratoire

La politique migratoire doit s'appuyer sur des règles claires et facilement applicables. L'immigration de forces de travail qualifiées est économiquement nécessaire. Dans cette optique, l'UE est le partenaire le plus important. La libre-circulation est dans l'intérêt de la Suisse. L'intégration doit être activement pratiquée et exigée.

La gestion de la migration doit s'orienter principalement en fonction des besoins du marché du travail. La main d'œuvre qualifiée doit être prioritairement recrutée dans les pays de l'Union européenne et de l'association européenne de libre échange. Le recrutement en provenance de pays tiers n'est autorisé que si les qualifications requises n'existent pas dans ce cadre européen. La main-d'œuvre moins qualifiée ne doit en principe pas être recrutée hors de la zone UE/AELE. Les exceptions à ces principes généraux doivent être définies dans la loi. Dans la politique d'asile, les abus doivent être clairement combattus. Même si elles sont impopulaires, les mesures qu'il convient d'engager sur ce terrain doivent être adoptées. Le droit légitime de revendiquer l'asile doit être renforcé par une lutte conséquente contre les abus. La Suisse se doit bien entendu d'accorder sa protection aux personnes d'autres pays qui subissent des menaces et dont l'intégrité physique pourrait être atteinte. Notre pays doit tout mettre en œuvre pour collaborer étroitement avec les pays voisins et les institutions européennes dans le domaine de l'asile. Les mouvements migratoires constituent une problématique mondiale et européenne qui sera de plus en plus pressante. C'est pourquoi ici aussi il est important et nécessaire que la Suisse contribue activement à définir les standards internationaux. Les mesures d'intégration doivent être mise en œuvre par l'Etat. Nous devons exiger des populations étrangères qu'elles démontrent activement leur désir de s'intégrer. Celui qui refuse de s'intégrer ou qui ne respecte pas notre constitution n'a pas droit de cité. Le PBD veut contribuer à une claire distinction entre la libre-circulation des personnes (Suisse-UE) et les questions de droit d'asile, particulièrement d'octroi du droit d'asile.

14 Economie

La responsabilité personnelle et la reconnaissance de la performance, sont la base de notre croissance et de notre prospérité. L'économie d'exportation et la place financière doivent être renforcées par le développement et la préservation de règles et de contrats internationalement couverts. La classe moyenne doit être mise à l'abri de charges administratives et fiscales supplémentaires

La liberté et l'économie de marché sont des facteurs décisifs pour le développement d'une société et d'une économie florissantes. Liberté et responsabilité vont de pair. La société libérale garantit aux individus autant de liberté que possible afin de développer l'initiative personnelle et la responsabilité. La liberté et la responsabilité sont indissociables. L'Etat veille à des règles et des conditions-cadres claires, raisonnables et justes ainsi qu'à la compensation sociale. En contrepartie, les entreprises, les citoyennes et les citoyens doivent bénéficier d'un maximum de liberté d'entreprise. Pour le PBD, il est important de parier sur les personnes animées par un esprit d'initiative et qui représentent la classe moyenne de notre pays. La façon de penser et d'agir de la classe moyenne est marquée par un comportement financier durable, intergénérationnel et solide, une volonté de performance ainsi que par le sens de la responsabilité envers la communauté. Nous voulons être particulièrement à l'écoute de cette classe moyenne. Elle doit activement être mise à l'abri et si possible soulagée des charges croissantes.

Les centres urbains sont les moteurs de notre développement économique. Les conditions de leur épanouissement passent nécessairement par une politique qui s'oriente vers la concurrence internationale. Toutes les régions de notre pays y trouvent leurs intérêts. Des centres urbains dynamiques favorisent l'implantation de nouvelles entreprises, soutenant ainsi la création et le maintien de places de travail. C'est notamment le cas lorsque les sièges et les centres de décision de grandes entreprises, des laboratoires de recherche ou bien encore des industries ou des centres de formations spécialisées dans les hautes technologies comme les hautes écoles et les universités, sont implantés dans les centres économiques. Un excellent raccordement de ces centres économiques au réseau de transport international est incontournable. Une large offre culturelle et de loisirs contribue à l'attrait des centres urbains. La sécurité des lieux de culture et de rencontre est primordiale. Dans cet esprit il convient de promouvoir de manière ciblée l'attrait pour les enfants et les familles par une offre de formation de haut niveau dans les écoles, des structures d'accueil fiables et flexibles, un habitat sûr et des logements abordables.

Le PBD soutient une agriculture qui apporte une contribution importante à la sécurité de l'approvisionnement alimentaire. Il convient de continuer à rémunérer ses prestations écologiques et servant l'intérêt général. L'évolution structurelle doit s'effectuer à un rythme acceptable du point de vue social et entrepreneurial.

Le tourisme est important pour la stabilité économique des régions périphériques. Il convient de poursuivre les aides d'état pour les tâches d'infrastructures des régions touristiques.

15 Mobilité

La mobilité est d'une grande importance pour notre développement économique et culturel. Les moyens de transport publics et privés sont complémentaires.

Le réseau de transports de notre pays, autant le rail que la route sont les artères vitales de notre économie et de notre société. En moyenne, chaque citoyenne et chaque citoyen parcourt quotidiennement plusieurs trajets pour une durée moyenne de plus d'une heure. Il emprunte des chemins piétonniers, des pistes cyclables, mais aussi des routes et le rail, pour les transports publics ou privés, que ce soit en train ou en voiture. Dans les agglomérations suisses, les systèmes de transports atteignent leurs limites. Dans cette situation, il faut développer et assurer la mobilité dans l'ensemble du pays. Des villes et des agglomérations connues en Suisse et à l'étranger comme goulets d'étranglement induisent des difficultés économiques et limitent la qualité de vie de la population concernée. Seule une infrastructure des transports performante assure la croissance économique et les places de travail. C'est pourquoi il faut en permanence mettre suffisamment de moyens à disposition du développement de l'infrastructure des transports - rail et route -. Les transports individuels et publics doivent être soutenus manière équivalente. L'affaiblissement de l'un conduirait à l'affaiblissement de l'ensemble du système. Des opportunités identiques pour tous les usagers et tous les sujets économiques assurent une cohabitation sensée des transports publics et privés. Des barrières idéologiques ne doivent pas entraver la garantie d'une mobilité nécessaire au développement économique. Le développement systématique de l'infrastructure des transports (FAIF et FORTA) est tout à fait dans l'esprit du PBD. La mobilité pour les personnes handicapées étant une évidence.